

**MAIRIE DE MOLOY**

6, rue de la Commune - Tel : 03 80 75 17 02 – [mairie.moloy@orange.fr](mailto:mairie.moloy@orange.fr)

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL du dimanche 24 mai 2020 à 10h30**

**L'an deux mille vingt, le dimanche vingt-quatre mai,**

le Conseil Municipal de la Commune de Moloy, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

**Présents :** Pascal **BERNIER**, Marina **CHARALAMBIDIS**, Christiane **CISTEL**, Patrick **FUX**, Denis **JUNG**, Boris **LAMOTTE**, Fabrice **LANIER**, Gaëtan **MENSTER**, Thierry **MONGET**, Florian **PAQUET**, Régis **POINSOT**.

**La séance est ouverte à 10h30.**

### **Nomination du secrétaire de séance**

Christiane CISTEL a été désigné secrétaire de séance.

### **Installation du Conseil Municipal**

Le maire sortant, Florian PAQUET, déclare le Conseil Municipal nouvellement élu installé dans ses fonctions.

### **Election du Maire**

La doyenne du Conseil Municipal, Christiane CISTEL, assure la Présidence de la séance afin de procéder à l'élection du Maire.

Deux assesseurs sont désignés : Régis POINSOT et Patrick FUX.

Après avoir rappelé les textes en vigueur et les conditions de l'élection, il est procédé à l'appel de candidatures.

Florian PAQUET se porte candidat.

Le vote a lieu à bulletins secrets. Les résultats sont les suivants :

**Florian PAQUET est élu Maire avec 10 voix (1 blanc).**

## Détermination du nombre des Adjointes au Maire

Le Maire élu reprend la Présidence de la séance et propose que le nombre de postes d'adjoints reste fixé à deux.

Il est procédé au vote à main levée.

*Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de fixer le nombre d'adjoints à deux.*

## Election du Premier Adjoint

Le Maire demande qui se porte candidat.

Denis JUNG se déclare candidat.

Le vote a lieu à bulletins secrets. Les résultats sont les suivants :

**Denis JUNG est élu Premier Adjoint avec 10 voix (1 blanc).**

## Election du Deuxième Adjoint

Le Maire demande qui se porte candidat.

Fabrice LANIER se déclare candidat.

Le vote a lieu à bulletins secrets. Les résultats sont les suivants :

**Fabrice LANIER est élu Deuxième Adjoint avec 10 voix (1 blanc).**

Avant de clôturer la séance, le Maire procède à la lecture de la Charte de l'élu local.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.**

Pour extrait conforme  
au Registre des Délibérations  
Le Maire,  
M. Florian PAQUET

